



Témoignage d'une athlète sur le processus de médiation

Par Helen Nichol, Athlète en badminton

Février 2008



Lorsque le CRDSC a finalement été saisi de mon appel, je me suis sentie soulagée. J'avais entamé auprès de mon ONS une procédure qui s'étirait et j'avais l'impression que nous n'allions nulle part. Nous stagnions. Je me suis alors adressée au CRDSC pour nous aider à reprendre les discussions et à résoudre notre conflit. J'ai choisi l'option médiation/arbitrage parce que je préférais un processus moins formel dans lequel une tierce partie neutre guiderait les parties en conflit vers une solution mutuellement satisfaisante. Je savais néanmoins que si nous ne parvenions pas à nous entendre, le médiateur pourrait ensuite prendre le rôle d'arbitre et rendre une décision finale exécutoire.

Lors de séance de médiation tenue par conférence téléphonique, la médiatrice a dirigé la discussion avec beaucoup d'habileté, nous a aidés progressivement à dénouer nos conflits. Le processus s'est déroulé de façon ordonnée, les deux parties expliquant leurs arguments à tour de rôle. Grâce à la médiatrice, nous avons réussi à trouver une solution qui convenait aux deux parties. La médiatrice m'a été d'une aide précieuse en m'expliquant bien toutes mes options et en répondant à toutes mes interrogations. À aucun moment je ne me suis sentie bousculée ou menacée. J'estime que les deux parties ont fait des compromis pour trouver une solution gagnante qui nous aidera dans nos futures relations de travail. J'ai été extrêmement heureuse que mon appel soit finalement terminé et je suis reconnaissante au CRDSC de m'avoir aidée à régler mon appel.

J'ai également trouvé de nombreuses informations très utiles sur le site Internet du CRDSC pour m'aider à préparer ma médiation. J'ai pu étudier des cas antérieurs, obtenir de précieux conseils pour me préparer en vue de la séance de médiation, consulter une liste de représentants juridiques disponibles et, surtout, mieux anticiper ce que ma démarche impliquait.